

## Qu'est-ce qu'une caractérisation ?

Photo n°1



Photo n°2



Photo n°3



Photo n°4



### Le tri et la collecte (1 et 2)

Un fois le tri effectué par les habitants, le camion procède à la collecte des bacs en porte à porte.

Une fois plein, le camion se rend au centre de tri pour vider les emballages afin qu'ils soient triés.

### Le centre de tri et la caractérisation (3 et 4)

Une caractérisation consiste à prélever un échantillon de ces emballages sur une collecte en porte à porte.

Dans nos zones rurales, un camion collecte plusieurs communes sur une tournée. C'est la raison pour laquelle les résultats sont envoyés à plusieurs communes.

Il y a 18 caractérisations par an sur le Val de Somme.

La prise d'échantillon : sur la photo n°3, on voit au bas de l'image le premier échantillon prélevé, duquel on va extraire, de façon aléatoire, les 40 kg qui vont être analysés.

L'échantillon est analysé en salle de caractérisation, sur une table de tri et sont séparés manuellement par un employé du centre de tri (photo n°4).

Les matières sont séparées : acier, aluminium, bouteilles et flacons plastiques, briques alimentaires, cartonnettes, refus de tri (déchets non recyclables ou mal triés).

La pesée de chacune de ces matières permet de déterminer un taux de présence et de l'appliquer à toute la collecte des emballages ménagers recyclables.

Ces pourcentages servent de point de départ pour le rachat des matières recyclables.

Ces caractérisations permettent également à la Communauté de Communes de cibler les erreurs de tri et de mieux communiquer auprès des habitants.

La Communauté de Communes peut organiser des réunions publiques pour vos habitants, ou des ateliers du tri pour vos agents. Nous pouvons également vous fournir les photos et les textes si vous souhaitez communiquer sur le tri et la réduction des déchets.